

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

- *afférents au conseil municipal : 15*
- *en exercice : 15*
- *qui ont pris part à la délibération : 10*

Séance du 12 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf

Et le douze avril à vingt heures trente

Date de la convocation : 05/04/2019

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

Etaient présents : Elodie ALINAT, Adeline BOUDOU-THERON, Patrick CADENET, Marie-Claude DECUP-CAUMES, Bernard LAFFOND, Viviane RAMONDENC, Alain RASCOL, Nathalie RICARD, Jean-François ROUSSET

Absent(s) (es) excusé (s) (es) : Laurent BERNAT, Philippe DOMENGE, Sandrine FAVRE, Vivien GUIRAUD

Absent : Naudy ROUX

Secrétaire de séance : Elodie ALINAT

Objet de la délibération n°16-2019

Attribution de subventions

Monsieur le Maire présente au conseil deux demandes de subventions pour l'année 2019 dont une de l'association l'Ecrin du Dourdou dont la décision d'attribution avait été reportée à la précédente réunion du conseil municipal et l'autre demande provenant de l'A.D.M.R. Rance et Rougiers.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

DECIDE d'attribuer les subventions ci-dessous pour l'exercice 2019 :

- * Ecrin du Dourdou : 550 € (cinq cent cinquante euros)
- * A.D.M.R. Rance et Rougiers : 250 € (deux cent cinquante euros)

- **DIT** que les crédits seront ouverts au compte 6574 du budget primitif de la commune 2019

*Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Suivent au registre les signatures des membres présents,
Pour copie conforme.*

*Le Maire,
Patrick RIVEMALE*

